

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la S.C.R.L. ENERGIRIS
5, rue du Vieux Marché aux grains à 1000 Bruxelles (De Markten)
le 23 mai 2019 à 18H30

Monsieur Thibaut Georgin en sa qualité de Président du conseil d'administration d'Energiris est chargé de présider la séance.

Madame Anne Peeters, administrateur d'Energiris, est chargée de la rédaction du procès-verbal.

Le Président ouvre la séance à 18H30.

Présents et procurations :

Une liste de présences reprenant le nom et prénom de tous les membres assistant en personne ou par procuration à l'assemblée générale ordinaire est signée par chacun des membres ou mandataires présents.

L'original de cette liste des présences, ainsi que les procurations, est annexé au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

Sur 520 coopérateurs, 78 coopérateurs (12 parts A et 16 parts B) étaient présents ou valablement représentés.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

1. Constitution du bureau
2. Rapport d'activités 2018, comptes et résultats
3. Rapport des associés chargés du contrôle des comptes
4. Présentation des comptes de l'exercice 2018- Affectation du résultat
5. Perspectives 2019
6. Questions –réponses
7. Vote - Approbation de l'exercice 2018
8. Vote - Affectation du résultat - Proposition de dividendes
9. Vote - Décharge aux administrateurs
10. Vote – Décharge aux associés chargés du contrôle des comptes

Déroulement de l'assemblée générale ordinaire

1. Constitution du bureau

Le bureau est valablement constitué du Président (Thibaut Georgin) et d'une secrétaire (Anne Peeters) et de deux scrutateurs (Jean Issmann et Kelly Timperman).

2. Rapport d'activités 2018, comptes et résultats

Après une brève introduction de Thibaut Georgin, le rapport d'activités 2018 est introduit par Régis Lambert qui présente la fiche ID d'Energiris résumant les statistiques principales et les grandes caractéristiques des coopérateurs d'Energiris.

Yves Lebbe présente le modèle Energiris, comment elle fonctionne et sa valeur ajoutée par rapport aux partenaires dans les projets.

Cécile Van De Moosdyk commente les comptes annuels 2018 qui présentent un total bilantaire de 1,6 M€ réduit à 1,4 M€ en retirant les 220 k€ d'avance de subside européen et un bénéfice net après impôt est de 29 k€.

L'évolution des résultats d'Energiris est progressive depuis la clôture du premier exercice fin 2015. La comparaison avec les résultats de 2017 est rendue difficile du fait de l'importance des revenus non récurrents en 2017 (91 k€) grâce à une opération très réussie d'achat groupé et de revente de Certificats verts en 2017 et du fait de la revente avec une plus-value d'une partie des actions de la filiale easyCOGEN, devenue Watt Matters, à un nouvel actionnaire fin 2017.

3. Présentation des comptes de l'exercice 2018- Affectation du résultat

Cécile Van De Moosdyk propose une affectation de résultats sur base des comptes annuels 2018 tels que présentés plus tôt, en ce compris une distribution de dividendes à un taux de 3%, et ce pour la 4^{ème} année consécutive.

Cécile Van De Moosdyk présente également brièvement comment il est possible de récupérer le précompte mobilier retenu sur les dividendes payés en juin 2018.

4. Rapport des associés chargés du contrôle des comptes

Eric Saint-Guillain et Rafik Bakkali, chargés du contrôle des comptes, font lecture du rapport des associés chargés du contrôle des comptes.

5. Perspectives 2019

Thibaut Georgin présente les perspectives 2019 d'Energiris.

6. Questions-réponses

Questions posées par des coopérateurs:

- Durée moyenne des prêts ? : Energiris accorde des prêts le plus souvent sur une durée de 10 ans.
- Courbe des coopérateurs : Un coopérateur souhaite savoir comment la courbe des coopérateurs a évolué ? : Entre fin 2017 et fin 2018, Energiris a enregistré 30 nouveaux coopérateurs.
- Diversification du portefeuille de projets ? : En 2018, Energiris n'a pas véritablement diversifié ses projets dès lors que les 2/3 de ses prêts ont été octroyés à Watt Matters. Début 2019, Energiris a, notamment octroyé un prêt à un nouveau partenaire Climact.

Interpellation d'un coopérateur sur le constat que 2/3 des prêts d'Energiris sont octroyés à WM et

Interpellation d'un coopérateur sur le constat que 2/3 des prêts d'Energiris sont octroyés à WM et suscite les questions suivantes :

- 1° Quelle est la situation financière de Watt Matters
- 2° Les comptes de WM sont-ils contrôlés par des personnes indépendantes ?

Après discussion et explications sur ce sujet, un coopérateur suggère que Watt Matters, filiale d'Energiris, soit soumise à un audit externe lors de la prochaine clôture des comptes.

Le conseil d'administration Energiris prend acte de cette recommandation.

7. Votes

Résolutions :

1^{ère} résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2018

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 sont approuvés à l'unanimité des voix.

2^{ème} résolution : Affectation du dividende 2018

L'affectation du résultat de l'exercice 2018 et l'octroi d'un dividende de 3% proposés par le conseil d'administration sont approuvés à la majorité des voix (3 abstentions)

3^{ème} résolution : Déchargé aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est approuvée à l'unanimité des voix.

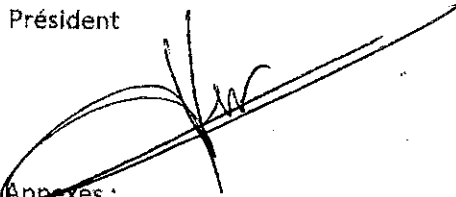
4^{ème} résolution : Décharge aux associés chargés du contrôle des comptes

La décharge aux associés chargés du contrôle des comptes est approuvée à l'unanimité des voix.

L'AG s'est terminée par une présentation par Hugues de Meulemeester des activités et de la vision de la transition énergétique par la société CLIMACT

Les débats sont clos et la séance est levée à 20h45.

Thibaut GEORGIN
Président



Anne PEETERS
Secrétaire



ISSMANN Jean

Annexes :

1. Liste des présences et procurations
2. Rapport des associés chargés du contrôle des comptes
3. Comptes annuels de l'exercice 2018

Par copie électronique du 21.06.2019
Nolte dim 10h45 avec la présence de l'alle
le 21.06.2019 les de remarques ou observations à
a été